



ACCORD PREALABLE
à la préparation de la Licence Professionnelle
Gestion de la production industrielle
«QUALITE-HYGIENE-SECURITE-ENVIRONNEMENT»

La licence professionnelle est un diplôme national créé en 1999. L'IUT-Bordeaux 1 et plus particulièrement le Département Hygiène-Sécurité-Environnement, a été habilité pour la spécialité «Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement».

La formation comporte au minimum 360 heures d'enseignement, complétées par 130 heures de projets tutorés et 14 semaines au moins de stage en entreprise réparties en 5 périodes, avec participation financière de l'Entreprise aux frais de formation.

L'admission à la préparation de ce diplôme en alternance nécessite une relation avec une entreprise dans le cadre d'un contrat de travail (ou de qualification dans certains cas) où l'étudiant est salarié de l'entreprise, ou dans le cadre d'une convention de formation directe avec une entreprise lorsque l'étudiant n'est pas rémunéré (stage gratifié).

L'objet de cet accord est d'informer l'IUT-Bordeaux 1 que le (la) stagiaire et l'entreprise signataires sont décidés à s'engager dans cette formation. Il sera suivi de l'établissement d'une convention de formation fixant contractuellement les modalités de la formation, les dispositions financières entre l'entreprise et l'IUT-Bordeaux 1, et les conditions administratives et pédagogiques durant les périodes en entreprise.

Engagement de l'entreprise dans le cas du stage gratifié pour des étudiants en formation initiale :

La Société :

Adresse :

Code postal : Ville : ☎

N° SIRET : (14 chiffres)

Représentée par (Nom – Prénom et fonction) :

s'engage :

- à accueillir M..... durant les périodes de formation en entreprise prévues dans ce cursus et lui confier un projet en relation avec la spécialité choisie
Son tuteur de stage sera M.....
- à attribuer au stagiaire une gratification totale d'au moins 1 380 € (mille trois cent quatre vingt Euros) soit 30 % du SMIC, dans la mesure où il a correctement réalisé les missions qui lui ont été confiées.
- l'IUT étant autorisé à percevoir la taxe d'apprentissage et les formations de licences professionnelles par l'alternance pouvant s'autofinancer, nous vous sollicitons pour participer aux frais de formation de votre « étudiant alternant » au travers d'un reversement de la taxe d'apprentissage – une somme de 3500 € pour près de 600 heures réelles de formation universitaire constitue un bon financement d'une formation BAC + 3 (niveau II secteur secondaire) soit un peu moins de 6 € de l'heure.

Engagement du stagiaire :

M..... candidat(e) à la préparation de la Licence Professionnelle «Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement» s'engage à passer la totalité des périodes en entreprise prévues dans ce cursus dans la Société ci-dessus désignée, et à réaliser le projet qui lui sera confié.

Document à retourner à : IUT Bordeaux 1 dép. HSE – 15 rue Naudet CS 10207 GRADIGNAN CEDEX

Fait à Gradignan, le

Pour l'entreprise
(cachet, signature)

Le (a) stagiaire